

Annick Coupé « Le gouvernement peut être contraint au recul »

Syndicats . Annick Coupé, porte-parole de l'union syndicale Solidaires, a lancé un appel à se concerter entre organisations syndicales.

Nicolas Sarkozy propose d'élaborer un « nouveau contrat social » basé sur une individualisation des rapports sociaux. Vous rétorquez au contraire qu'il faut redéfinir une protection sociale collective. Comment ?

Annick Coupé. Le compromis social d'après-guerre était fondé sur un partage des gains de productivité entre les profits, les investissements des entreprises et les réponses aux revendications salariales. Le fait que la quasi-totalité des gains de productivité ait été affectée aux actionnaires et aux profits depuis vingt-cinq ans a déjà sapé les bases de la solidarité. Nicolas Sarkozy nous propose la mise en concurrence de tous contre tous. Il faut au contraire penser de nouveaux droits collectifs, créer, par exemple, autour du contrat de travail, une continuité de droits en matière d'ancienneté, de salaire ou de formation professionnelle. Le salarié devrait pouvoir bénéficier de ces sécurités quel que soit son travail. Développer des garanties fortes attachées au statut de salariés va de pair avec une protection sociale qui garde sa fonction de réponse à tous les aléas de la vie, la maladie, le chômage, la retraite. Depuis l'époque où a été inventée la Sécurité sociale, la richesse produite a considérablement augmentée. Je ne vois pas pourquoi les gains ne seraient pas redistribués dans une optique de cohésion sociale.

Quand le premier ministre défend l'instauration de franchises médicales en expliquant que l'État est en faillite, considérez-vous qu'il ne dit pas la vérité ?

Annick Coupé. Il développe surtout une idéologie qui rend l'individu responsable de sa situation, comme si on choisissait d'être malade, d'être au chômage ou de faire des heures supplémentaires. Les franchises médicales instaurent une sélection par l'argent pour l'accès aux soins qui va s'avérer inefficace. Des maladies vont s'aggraver et peser plus lourd encore sur les comptes de la Sécurité sociale. Les plus fragiles vont payer.

Pensez-vous que cette décision peut se retourner contre le gouvernement ?

Annick Coupé. La réalité va rattraper les promesses de Nicolas Sarkozy. Sa réponse, « travailler plus pour gagner plus », ne marchera pas. Les franchises médicales sont aussi un des points sur lesquels le gouvernement peut être contraint de reculer. C'est pourquoi Solidaires participe aux mobilisations unitaires, notamment à la journée d'action de demain.

La situation est différente pour les régimes spéciaux. Pour le moment, le gouvernement ne semble-t-il pas bénéficier du soutien de l'opinion publique ?

Annick Coupé. Oui mais au prix de beaucoup de démagogie et de contre-vérités. Dire que l'alignement de ces régimes va régler le problème de financement des retraites est totalement faux. Certains, comme celui d'EDF, sont bénéficiaires. Si on parlait des besoins de la population, des conditions de travail, de la productivité qui est en France une des plus importantes au monde, on se rendrait compte qu'il est tout à fait possible d'améliorer les retraites. Nous sommes déterminés à défendre les régimes spéciaux.

Les syndicats peuvent-ils à la fois préparer une mobilisation sociale et être convoqués tous les matins dans les cabinets ministériels ?

Annick Coupé. Nous, nous ne sommes pas consultés. Le pouvoir en place se donne le droit de choisir ses interlocuteurs et c'est choquant. Nicolas Sarkozy sait flatter les organisations, cela fait partie de sa stratégie de communication. Mais son dialogue social ne porte que le nom. Il fixe les objectifs, le calendrier et le résultat des négociations. Il organise notre division. C'est un piège mortifère. C'est pourquoi Solidaires a lancé un appel à l'unité. Les syndicats devraient montrer qu'ils sont aussi capables de se concerter. Nicolas Sarkozy ne peut pas prendre le risque d'un front commun. Il le sait.

Entretien réalisé par Paule Masson